

Théâtre

par [Lucile Commeaux](#)

Publié le 26 janvier 2025 à 21h34

«Article 353 du code pénal» : au théâtre du Rond-Point, c'est la loi du plus fort

Après le succès de son adaptation de «Réparer les vivants», Emmanuel Noblet met en scène un roman de Tanguy Viel qui relate le jugement d'une affaire d'escroquerie. Une fable politique sur fond de lutte des classes aux accents mystiques.



Emmanuel Noblet et Vincent Garanger. (Jean-Louis Fernandez)

C'est un type qui passe aux aveux, simplement, sans résister, devant un autre qui ne lui ressemble pas. Un type en veste de cuir sur col camionneur, au physique quelconque, un homme « ordinaire » comme il le répète, qui parle pendant une heure trente dans une sorte de fosse pierreuse d'un mètre de profondeur, une fosse qui est aussi le bureau d'un juge, une fosse qui est aussi le plateau du théâtre. Un type qui parle, et c'est presque tout, dans ce spectacle honnête au sens fort, une honnêteté qui fait à la fois sa force et sa limite.

Emmanuel Noblet avait connu un grand succès avec [son adaptation de Réparer les vivants](#), le roman [lui-même célébré de Maylis de Kerangal](#). Un seul en scène dont il retrouve la simplicité et la concentration dans cette adaptation du roman de Tanguy Viel paru en 2017. L'histoire de Martial Kermeur, un ancien ouvrier d'un port du Finistère qui vit seul avec son fils Erwann,

arnaqué par un certain Antoine Lazenec débarqué un jour dans le bourg avec une Porsche et des projets immobiliers formidables pour la côte. Un démon, comme le dit Kermeur, qui l'a ruiné, humilié auprès de son fils, et l'a poussé au crime : car s'il se trouve cet après-midi-là dans le bureau d'un juge, c'est que Kermeur a balancé Lazenec par-dessus bord.

Fable politique

Sur la scène, le formidable Vincent Garanger livre une performance d'autant plus remarquable qu'elle ne passe jamais en force. Dans sa voix que module un accent populaire s'énonce sans hauts cris, ni pathos exacerbé, l'injustice sociale et le mépris, ces « brumes » intérieures qui détruisent la tête et le corps des petits. La force du texte de Tanguy Viel vient de ce qu'il incarne la lutte des classes dans la vie d'une poignée de gens, dans un village français, dans une affaire d'escroquerie transformée en fable politique aux accents mystiques. C'est une histoire de providence, de conscience, de faute et d'intime conviction tellement vive et bien trousseée par l'écrivain qu'elle semble tenir toute seule en scène - à peine besoin de ce décor en pierres, des vidéos qui affichent des paysages marins ou de la musique qui affleure parfois. Dans cette économie et cette littéralité choisie, on songe que la mise en scène n'a d'autre ambition - et elle est déjà louable - de bien faire entendre le texte.

Mais quelque chose s'insinue le long de la représentation, qui tient au fait que précisément il n'y a pas qu'une personne sur le plateau, mais deux. Le juge, qu'interprète le metteur en scène lui-même, quasi mutique et affublé de tous les attributs extérieurs de la bourgeoisie, et qui tient dans ses mains le destin du héros, se superpose de plus en plus au mort - il en représente comme une trace indélébile, la relève des dominants dans une lutte qu'on comprend interminable. La fin du spectacle, qui sonne comme une absolution ambiguë et inquiétante, suspend le texte de Tanguy Viel dans une cruauté particulière et renouvelée.

Publié le 16 janvier 2025 - N° 329

[Théâtre - Critique](#)

Emmanuel Noblet adapte « Article 353 du Code pénal » de Tanguy Viel, une incarnation magistrale par Vincent Garanger



© Théâtre du Rond-Point / texte d'après le roman de Tanguy Viel / adaptation et mise en scène Emmanuel Noblet

Dans un presque-monologue reprenant l'intrigue d'*Article 353 du Code pénal*, roman de Tanguy Viel adapté à la scène par Emmanuel Noblet, Vincent Garanger devient Martial Kermeur. Le comédien incarne magistralement cet homme qui, après des années d'effacement, s'affranchit du joug du déshonneur et de la soumission.

On s'enfonce dans l'existence de Martial Kermeur comme dans une terre lourde, épaisse, parsemée de cailloux. Des brassées de mots nous entraînent au sein de cette matière dense soudainement mise en lumière par un flux ininterrompu de réalités rudes et de vérités cruelles. Pour la première fois, la parole d'un être habituellement taiseux se libère. Devenir, par la grâce d'un moment de théâtre à la puissance tellurique, les témoins d'un tel affranchissement est une chose poignante. Dans le roman écrit en 2017 par Tanguy Viel (publié aux Éditions de Minuit), un homme aux épaules basses et au regard brisé est convoqué par un juge. Cet ancien ouvrier au chômage habitant dans la rade de Brest a perdu tous ses rêves. Sa femme l'a quitté. Son fils de dix-sept ans est en prison. Un promoteur véreux l'a mis sur la paille en lui vendant un appartement dans une résidence fantôme. Empêtré dans les torpeurs vénéneuses d'un complexe de classe, le prolétaire n'a pas su se défendre. Il s'est laissé rabaisser, humilier, manipuler, avant de mettre fin à la vie d'Antoine Lazenec, jetant l'escroc à l'eau, en pleine mer, depuis son propre bateau.

Le point de bascule d'une vie

On courbe l'échine. On ravale sa salive. On sert les poings, contenant une colère, une honte, une culpabilité, enfouies. Puis, un jour, tout bascule. Un jour, l'injustice n'est plus supportable. Et elle rend fou. Pour cette plongée dans la psyché humaine, Vincent Garanger déploie toute la force de l'évidence. Comme un sculpteur travaillerait la glaise, il révèle avec constance les multiples dimensions de son personnage. Rien, dans le jeu du comédien, ne cherche l'effet ou le brio. Ce qu'il produit sur le plateau est bien plus exigeant qu'une technique qui viserait un rendement immédiat. Face à cette vague de l'intime, Emmanuel Noblet (qui signe adaptation et mise en scène) incarne la présence quasi muette d'un juge-interrogateur. On pense, bien sûr, à Marguerite Duras et son *Amante anglaise*. L'univers d'*Article 353 du Code pénal* est, néanmoins, tout autre. Ici, point de silence, d'incertitude, point de non-dit. Les mots affluent sans jamais refluer. Ils dévoilent la somme d'événements successifs qui, tel un goutte-à-goutte délétère, ont fait le lit du passage à l'acte. Depuis la fosse qui aurait dû accueillir les fondations de la résidence *Les Grands Sables*, un homme se redresse. Il éclaire avec une précision horlogère des accablements devenus bombes à retardement.

Manuel Piolat Soleyamat

Publié par [Véronique Hotte](#)

22 janvier

Article 353 du Code Pénal de Tanguy Viel par Emmanuel Noblet.

L'engrenage socialement infernal d'un homme manipulé par un autre.



Pour avoir jeté à la mer le promoteur immobilier Antoine Lazenec, Martial Kermeur vient d'être arrêté par la police. Au juge devant lequel il a été déféré, il retrace le cours des événements qui l'ont mené là : divorce, garde de son fils Erwan, licenciement et surtout, les miroitants projets de Lazenec. Il est vrai que tentation est grande d'investir toute sa prime de licenciement dans un bel appartement avec vue sur la mer. Encore faut-il qu'il soit construit. (Quatrième de couverture, *Article 353 du Code pénal* de Tanguy Viel, Minuit)

C'est un huis-clos, une avancée patiente dans les méandres intérieurs d'une réflexion, l'exploration sensible d'une histoire dont le lecteur et spectateur du roman de Tanguy Viel, créé sur la scène par Emmanuel Noblet, ressent la proximité, l'empathie, quant aux promesses non tenues, politiques et intimes.

Manipulation et malversations d'un triste sire et fiefé malhonnête sur un autre, le premier ayant les codes et l'aisance de la suffisance sociale bourgeoise, quand le second reste fidèle à ses valeurs morales - humilité, respect de l'autre et vérité. Fier d'être engagé à gauche, maladroit en société, il est impressionné face à celui qui a manifestement réussi ; mais il est sans le savoir fort d'une conscience, d'une dignité et liberté intérieures inaliénables.

« Martial Kermeur raconte ses années, ses échecs et leurs conséquences, même s'il n'a pas les mots pour le dire, du moins, le croit-il. En fait, sa connaissance des autres, comme de lui-même, est aussi affûtée que son regard sur la mer. Dans sa compréhension des choses, il est le rocher face au vent, il a une perception tellurique, secrète et sourde, il les ressent », précise Emmanuel Noblet, le créateur et l'acteur - il est l'interprète du juge.

Qu'à cela ne tienne, il reste à remédier aux injustices, dans le rappel d'une création précédente, d'après *Réparer les vivants* de Maylis de Kerangal. Il reste encore à pallier les manquements, à prendre ses responsabilités - qu'on soit juge ou assassin -, en ne respectant paradoxalement plus la loi, en l'interprétant favorablement. D'où la mise en majesté de l'intime conviction, un principe du droit logé à l'article 353 du Code de procédure pénal.

Pour décor, les fondations jamais honorées d'un bâtiment fantôme à l'intérieur desquelles évolue le narrateur, accompagné de son juge auditeur. Depuis l'immense écran du lointain, on croit sentir la brume marine et salée de la rade de Brest, dans la contemplation de la côte lointaine, de la lumière du ciel immense et des flots vifs de la grande Bleue, mystérieuse toujours.

Vincent Garanger incarne le personnage du loser ou perdant Kermeur jusqu'au bout des doigts, à la fois incertain et décidé, de plus en plus lucide en réalité sur l'enchaînement des événements, fin connaisseur des rouages existentiels - sociaux, économiques et politiques - qui peuvent enserrer un être et l'entraver, assistant lui-même à sa propre chute inévitable.

Or, le personnage a donné symboliquement l'ultime coup de pied tonique sur le sable des profondeurs marines pour remonter à l'air, à la récupération de soi, à la survie, au sauvetage intime, qui plaide aussi en faveur du fils désorienté. L'acteur bonhomme se frotte des mains le visage pour effacer l'impensable, tentant de radier l'aveuglement passé pour le remplacer par la clairvoyance.

Un beau moment d'humanité et de sensibilité à l'autre - ses chagrins et peines, les nôtres -, et à cette condition humaine à laquelle nul n'échappe.

Crédit photo : Jean-Louis Fernandez.

L'OEIL D'OLIVIER

24 janvier 2025

CRITIQUES

Article 353 du Code pénal : l'homme face à sa conscience

Emmanuel Noblet porte au plateau le roman de Tanguy Viel sur l'intime conviction d'un juge et offre à Vincent Garanger un rôle à la hauteur de son immense talent.



Dans la pénombre, une voix préenregistrée rompt le silence. C'est celle d'un homme qui vient de commettre un meurtre. En arrière-plan, des images d'océan gris bleuté, de vagues symbolisant la scène du crime. En quelques mots, tout est dit. Le prévenu a avoué. Mais qu'en est-il des circonstances, des mécanismes qui l'ont poussé à cette extrémité ?

Des hommes face à l'océan

Au fur et à mesure que la lumière s'intensifie, deux silhouettes se font face dans une sorte de terrain vague. L'une est filiforme, droite, raide, l'autre plus trapue et courbée. Le premier (**Emmanuel Noblet**), le juge d'instruction, reste le plus souvent silencieux. Il veut comprendre ce qui s'est passé et rédiger l'acte d'accusation. Le second, (**Vincent Garanger**), volubile, ne cherche pas tant à se justifier qu'à raconter son histoire. Ancien ouvrier au chantier naval, licencié par manque d'activité, Martial Kermeur vit comme il peut avec son fils, sa femme ayant quitté le foyer depuis longtemps. En contrepartie d'un logement, il doit s'occuper et entretenir le parc d'un « château » avec vue imprenable sur la rade de Brest.



Sur cette lande finistérienne battue par les flots et les vents, le travail est rare. Alors quand arrive le promoteur Antoine Lazenec, l'espoir renaît dans le cœur de la petite commune et de ses habitants. Une nouvelle vie s'offre à eux, à condition d'investir quelques milliers de francs dans un projet de lotissements et d'un complexe hôtelier de luxe. Pourquoi refuser une telle aubaine ? L'homme est de belle prestance, beau parleur et son projet devrait relancer l'économie locale.

Une fois ferrée, il ne lâche pas sa proie. L'engrenage est bien huilé. Chacun y va de ses économies. Kermeur, bien que socialiste de la première heure, a du mal à le reconnaître, mais il se laisse embobiner. Toute sa prime de licenciement gardée au chaud en vue de jours meilleurs passe dans l'achat d'un futur trois pièces avec vue sur mer... Les années passent, les travaux s'enlisent, Lazenec pérore, étale ses richesses, mais rien de concret ne sort de terre. L'arnaque est évidente. Les rancœurs grandissent. Tous les ingrédients d'un drame sur fond de mépris de classe sont là. L'issue ne peut être que fatale.

En son âme et conscience



Prendre un livre à succès et l'adapter au théâtre n'est pas exercice facile. Emmanuel Noblet n'en est pas à son premier essai. En portant au plateau en 2017, *Réparer les vivants* de Maylis de Kerangal, il avait révélé son sensible talent. Il récidive huit ans plus tard en s'emparant de la langue de **Tanguy Viel**. Un beau défi tant la langue de l'auteur brestois se suffit à elle-même.

Belle, puissante, elle se laisse lire et emporte le lecteur au cœur de cette tragédie ordinaire. Les mots sont choisis. Ils n'ont que peu à voir avec le langage de l'homme de la classe moyenne qui confesse son crime, mais peu importe. La question est ailleurs. Non dans le récit qui ne cesse de prendre des détours, mais bien dans la tête de celui qui le reçoit.

Crime, il y a eu, c'est une certitude. Mais est-il excusable, pardonnable ?

Normalement, c'est aux jurés de décider si des circonstances atténuantes peuvent en excuser le geste et ainsi réduire la peine. Un article du Code pénal, mal connu, peut totalement changer la donne, laissant au juge le pouvoir décisionnaire en son âme et conscience de « requalifier » l'acte d'accusation. Ici, de transformer le crime en accident. Problématique, non ? Un homme face à lui-même peut changer l'histoire.

En se servant de cette notion de droit, Tanguy Viel signe un texte haletant et passionnant, qui secoue et interroge. La mise en scène d'Emmanuel Noblet, tout en sobriété, ne fait qu'en souligner l'intelligence. Mais c'est encore une fois ailleurs que se joue la pièce, dans le jeu imparable de Vincent Garanger. Il est Martial Kermeur de la tête au pied. Il respire comme cet homme acculé, poussé à tuer celui qui le tourmente. Impressionnant de justesse et d'authenticité, il vibre par tous les pores de son corps à l'unisson de son personnage. L'émotion monte dans la salle, les larmes viennent. Le public, touché dans son intime conviction, est prêt à accepter l'impensable. Bluffant !

Olivier Frégaville-Gratian d'Amore

Le Monde

Par [Joëlle Gayot](#)

Publié le 25 janvier 2025

Avec « Article 353 du code pénal », Emmanuel Noblet met en scène un perdant magnifique

Au Théâtre du Rond-Point, le metteur en scène adapte le roman de Tanguy Viel, récit universel d'une existence écrite à l'encre de la malchance.



Sauvetage in extremis d'un perdant magnifique au Théâtre du Rond-Point, à Paris. Comment le miracle a-t-il lieu ? Inutile d'en dire trop. Ce serait priver le public du trouble qui l'attend à l'issue d'*Article 353 du code pénal*, [roman de Tanguy Viel \(Minuit, 2017\)](#) qu'adapte et met en scène avec intelligence Emmanuel Noblet. Ce spectacle saisissant convoque, à peine terminé, l'envie de le revoir. Pourquoi ? Parce que si le récit de l'écrivain répare les blessures que la fatalité n'a cessé d'infliger à un homme, cette réparation, aussi jouissive soit-elle, pose problème tant elle repose sur l'arbitraire.

L'histoire est d'une simplicité trompeuse : Martial Kermeur a tué Antoine Lazenec. Il s'en explique devant un juge. Long déroulé d'une existence écrite à l'encre d'une malchance obstinée, une déveine si têtue qu'elle en devient ontologique. Père élevant seul son enfant, socialiste et chômeur, locataire d'une bicoque sur une île superbe située en rade de Brest, Martial Kermeur ne fait de mal à personne. Mais le malheur, d'où qu'il vienne, semble avoir décidé de lui coller à la peau. C'est ainsi qu'il oublie de jouer sa grille de loto la semaine où sortent ses numéros. Ainsi que sa femme le quitte. Ainsi qu'il se fie à un promoteur immobilier véreux qui lui extorque ses indemnités de licenciement pour l'achat d'un appartement resté à l'état de mirage. Ainsi que le fils, qui a voulu venger le père, croupit dans une prison.

Les fondations du chantier occupent la totalité de la scène. Un trou de terre dans l'herbe verte. Un tombeau en friche, où gisent les espoirs des hommes trop crédules. Ici, c'est un Breton sans malice. Ailleurs, partout dans le monde, ce sont d'autres braves types que l'existence malmène, comme si leur raison d'être était de subir, à l'infini, les coups du destin. Mais le destin n'a pas toujours le dernier mot. La preuve avec la rédemption, par la fiction, d'un héros coupable et victime à la fois.

Bloc d'humanité fissurée

En dressant ce portrait d'un perdant magnifique, Tanguy Viel touche à l'universel et surfe loin des écueils du misérabilisme. Son roman se tient dans un équilibre subtil entre la littérature, le documentaire et l'allégorie. Une prouesse que le comédien Vincent Garanger (auquel fait face Emmanuel Noblet dans le rôle du juge) ne trahit pas. L'acteur, courbé par le poids des épreuves, est impérial dans le rôle du meurtrier. A la lisière du naturalisme, dans un corps à corps d'une extrême loyauté avec le personnage, il prête sa voix aux mots du romancier en se coulant dans les sinuosités de son écriture. Il donne sa charge de vérité à un être de pure fiction. Il est un bloc d'humanité fissurée. Et un comédien net, qui sait tenir à distance le pathos.

Surplombant l'espace, trône un immense écran vidéo sur lequel surgissent de rares projections. La rade de Brest, le vent, les phares d'une voiture, la silhouette d'un homme qui titube. Autant de pupilles qui s'entrouvrent sur de brèves visions intérieures. Ces vidéos (pas la meilleure part du spectacle) ne donnent pas d'air. Elles forment le mur contre lequel bute l'imaginaire. Ce n'est pas d'elles que vient la délivrance. Mais du juge. Et d'une loi, qui n'est pas celle des dieux, mais des hommes. Tanguy Viel met les points sur les i : la justice a parlé, c'en est fini de la tragédie.

Article 353 du code pénal, d'après Tanguy Viel, adaptation et mise en scène d'Emmanuel Noblet. Avec Vincent Garanger et Emmanuel Noblet. Théâtre du Rond-Point, Paris 8^e. Jusqu'au 15 février. Theatredurondpoint.fr

[Joëlle Gayot](#)

Les Inrockuptibles

Par [Jean-Marie Durand](#)

Publié le 27 janvier 2025

“Article 353 du Code pénal” : le texte de Tanguy Viel sublimé au Rond-Point



Vincent Garanger incarne avec éclat le personnage du roman de Tanguy Viel, “Article 353 du Code pénal”, adapté au théâtre du Rond-Point par Emmanuel Noblet.

Le dos légèrement voûté, le corps un peu lourd, la voix chaude et blessée, prête à rugir à chaque seconde, mais tenue par la résignation de la défaite, le regard en colère voilé par le fatalisme de l’humiliation, il faut voir s’agiter Vincent Garanger dans *Article 353 du code pénal* sur la scène du Rond-Point pour comprendre à quoi ressemble un grand acteur de théâtre.

C’est une ombre dans la nuit qu’il éclaire de sa présence magnétique, une présence physique qui hypnotise le-la spectateur-riche par le timbre de sa voix, une façon de se déplacer, une manière mystérieuse de se faire entendre, sans que rien ne puisse venir parasiter l’écoute de son récit : une “*esquisse pour une auto-analyse*”, comme dirait [Bourdieu](#), qui chercherait à documenter ce qui conduit un-e simple citoyen-ne devant la justice pénale.

On ne voudrait rien perdre des éclats de la sublime langue que le romancier [Tanguy Viel](#) prête à son personnage, Martial Kermeur, un homme qui en a tué un autre, en le jetant à l’eau dans la

rade de Brest, parce qu'il l'a escroqué et humilié, et qui se retrouve devant un juge, prêt à l'écouter et le comprendre, à défaut de l'excuser.

Une voix et un corps pour honorer la beauté du roman

Le roman de Tanguy Viel (publié en 2017), qu'adapte sobrement sur scène Emmanuel Noblet de façon à le rendre exclusivement attentif à lui, à l'énergie des mots qui disent le déshonneur d'un homme, prend sur scène une ampleur sidérante. On ne pouvait pas le soupçonner, tant sa texture littéraire semblait se suffire à elle-même et interdire toute possibilité d'appropriation par le jeu théâtral. Or, le pari réussi de Noblet, c'est d'avoir compris que le roman appelait une voix et un corps pour honorer sa beauté.

Le metteur en scène raconte que Tanguy Viel, après avoir vu la pièce, a même avoué au comédien qu'il n'avait aucune image de son personnage en écrivant, et que désormais il en avait une. Vincent Garanger est Martial Kermeur. Il personnifie un personnage romanesque qui ressemble à tant de gens réels, moins pour ce qu'il a commis que pour ce qui l'y a conduit ; et qu'il explique lui-même au juge par l'expression "lutte des classes".

La nécessité de la parole

La colère qui se dégage de son corps fatigué par la vie, par les pleurs qui se mêlent aux cris, fait écho à une misère de position, au sentiment d'un manque d'humanité dans le monde social. Comment justifier un crime sans chercher à expliquer l'ensemble des faits qui y ont mené, la série d'humiliations qui poussent à la folie d'un geste, socialement déterminé autant que strictement pulsionnel ? Ce que Tanguy Viel célèbre à travers ce monologue, c'est la nécessité de la parole et du récit de soi dans un monde indifférent aux faibles.

À peine coupé par de rares interventions du juge (joué par Noblet lui-même), jusqu'à la renversante évocation du fameux article 353 du Code pénal qui rappelle que la loi prescrit aux juges de "*s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves rapportées contre l'accusé, et les moyens de sa défense [...]*", le long monologue de Martial Kermeur signifie combien l'usage de la parole, quand bien même on se convainc qu'elle est empêchée, forme un pouvoir libérateur.

La conscience de cette fonction ultime du langage traverse le-la spectateur·rice ébloui·e par la beauté du texte de Tanguy Viel, que Vincent Garanger (vu récemment chez [Julie Deliquet](#), Jean-Pierre Vincent, Fabrice Melquiot...) habite de tout son corps, abattu et buté.

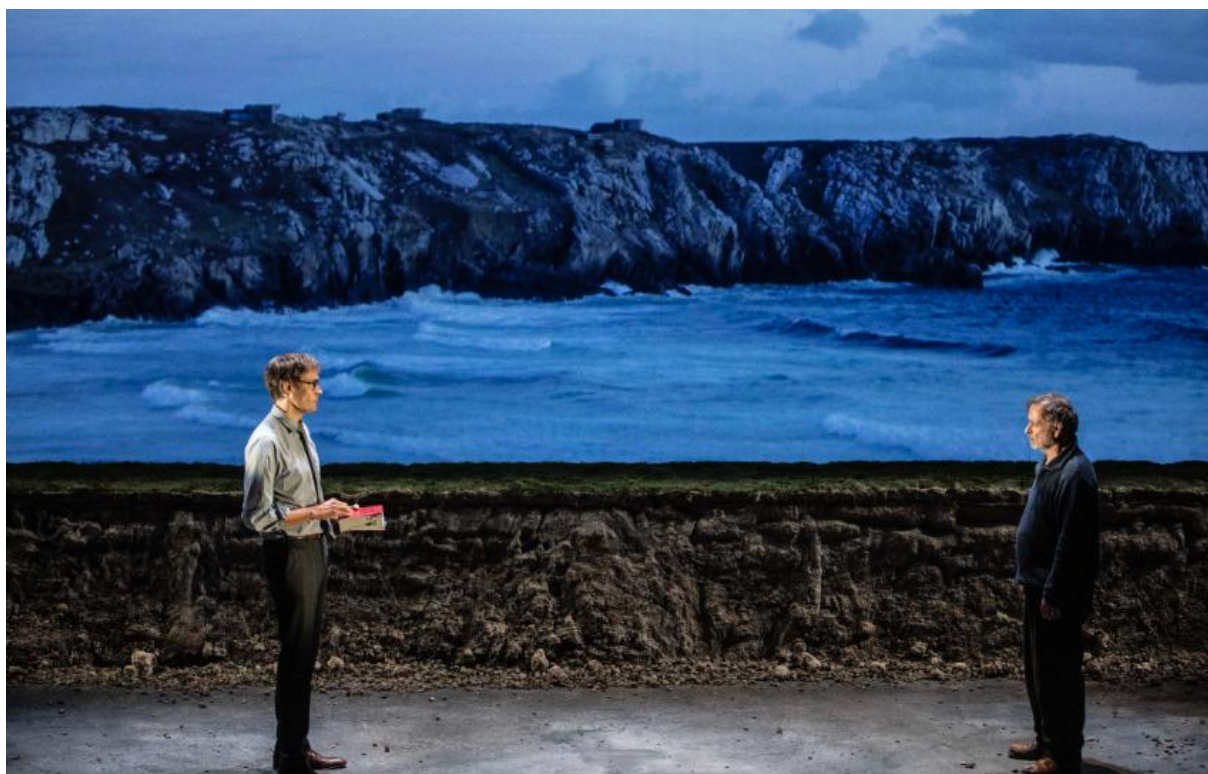
Article 353 du Code pénal, [Théâtre du Rond-Point](#), Paris, jusqu'au 15 février.

Par [Nathalie Simon](#)

Publié le 30 janvier

Article 353, du Code pénal : le juge et l'assassin en version finistérienne

Au Théâtre du Rond-Point, Vincent Garanger incarne un pauvre hère devant la justice. Un spectacle plein d'humanité d'Emmanuel Noblet.



« *Vous savez pourquoi vous êtes ici* », lance le juge (Emmanuel Noblet, lunettes sur le nez, costume strict). « *Pour homicide volontaire* », répond Martial Kermeur (Vincent Garanger, tête baissée, mains dans les poches ou balayant ses cheveux). La messe est dite. *Article 353, du Code pénal*, d'après le roman de [Tanguy Viel](#) (éditions de Minuit, 2017), adapté par Emmanuel Noblet, se déroule à la pointe du Raz, dans le Finistère.

Les deux hommes se retrouvent face à face sur les fondations d'un immeuble fantôme, encadré d'un mur de pierres recouvert d'un plateau d'herbes sauvages (décor plus vrai que nature d'Alain Lagarde souligné par des images vidéo de l'Atlantique). « *On a retrouvé un corps ce matin* » dans la mer. Martial Kermeur fouille dans ses souvenirs, cherche à comprendre ce qui s'est passé en lui, ce qui l'a amené à commettre l'irréparable.

Le visage du magistrat reste impassible. « *Écoutez-moi* », demande l'accusé. Chez ce taiseux « *de gauche* » pointent une colère sourde et un chagrin qui semble le submerger. Dans un long monologue, il évoque pourtant le promoteur immobilier, Antoine Lazenec, qui lui avait promis un appartement avec vue imprenable sur la mer. Son arrivée sur la presqu'île, préservée jusqu'ici de son projet de station balnéaire, a provoqué des dommages collatéraux chez tous les habitants. Même le copain de Martial Kermeur, le maire, s'est fait avoir.

« Quelque chose de doux au cœur »

Comment l'escroc beau parleur aux « *chaussures à bouts pointus* » a-t-il convaincu Kermeur et d'autres d'investir sa prime de licenciement ? Lazenec sait toucher la corde sensible. Les mots que sa victime prononce à voix haute lui font « *quelque chose de doux au cœur* ». « *Dans cette région battue par les vents, on ne parle pas. Les décisions sont prises dans le secret. Et si ça tourne mal, on garde sa honte pour soi* », confie Kermeur.

“ C'est tout le principe du théâtre, traiter de l'intime et de nos convictions

Emmanuel Noblet

Le spectateur est ébloui par Vincent Garanger qui montre qu'il est un comédien de la même envergure qu'un [Jacques Weber](#). Mis en scène par l'excellent Emmanuel Noblet, il en a sous la semelle. On l'a vu dans *Welfare*, de [Julie Deliquet](#), au Festival d'Avignon et avant, au côté de Philippe Torreton, aux Bouffes du Nord (*Lazzi*) ou en Dandin sous la direction de Jean-Pierre Vincent. Il reprendra prochainement *Mort d'un commis voyageur* monté par Philippe Baronnet.

« *C'est tout le principe du théâtre, traiter de l'intime et de nos convictions* », avait dit Emmanuel Noblet lors de la création du spectacle au Théâtre des Célestins, à Lyon. Son intention est magistralement servie par Vincent Garanger.